

## **conditions générales du contrat d'abonnement pour un site internet d'artiste intégré au portail internet zart.fr**

### **ARTICLE 1 - DÉFINITION**

- Le terme « **l'artiste** » désigne le souscripteur de l'abonnement défini dans ce contrat à l'article 12.
- Le terme « **fournisseur** » désigne l'établissement « **CHÂ HAZIZA** » dont le siège est : le Nid de de Loup à Pont-Farcy – 50420 TESSY BOCAGE siret 304 621 402 00045 - APE 7410Z - n° intracommunautaire : fr 46 304 621 402 00045 représenté par M. Georges HAZIZA ou tout **successeur** éventuel.
- Le terme : « **contrat de création graphique et abonnement internet** » désigne l'ensemble constitué par le contrat d'abonnement ci-dessous (articles 1 à 13).
- Le terme : « **identifiant** » désigne le nom du répertoire du site « **zart.fr** » dédié à « **l'artiste** » souscripteur qui disposera ainsi d'un nom de domaine « **zart.fr/identifiant** » intégré au portail « **zart.fr** » (sous réserve de disponibilité).
- Le terme « **site internet** » de « **l'artiste** » désigne l'ensemble des pages internet dédiées à « **l'artiste** » sur le portail « **zart.fr** » et accessible par le nom de domaine « **zart.fr/identifiant** ».
- Le terme « **Mandataire** » désigne la personne désignée par le « **fournisseur** » pour signer ce contrat en son nom.

Le présent contrat a pour objet de fixer les conditions que le « **fournisseur** » et « **l'artiste** » s'engagent à respecter :

### **ARTICLE 2 – OBLIGATIONS DU « FOURNISSEUR »**

Il appartient au « **fournisseur** » de :

- Créer le « **site internet** » dédié à « **l'artiste** ». Ceci en utilisant selon les besoins les langages informatiques HTML, PHP, CSS, MySQL, JavaScript et les programmes JQUERY.
- Répertoire ce « **site internet** » sur le portail d'artistes « **zart.fr** ».
- Héberger le portail d'artistes « **zart.fr** » contenant le « **site internet** » de « **l'artiste** » sur un serveur connecté en permanence (sauf cas de force majeure ou de panne du serveur) sur internet.
- Si l'option a été choisie, s'occuper de toutes les démarches pour l'obtention d'un nom de domaine supplémentaire en .fr, .com, .net, .eu dédié à « **l'artiste** » (sous réserve de disponibilité) ainsi que des démarches de référencement dit « **naturel** » auprès du moteur de recherche Google. Ce nom de domaine sera un miroir du nom de domaine « **zart.fr/identifiant** »
- Effectuer les mises à jour des langages informatiques nécessaires au bon fonctionnement du portail « **zart.fr** » et des sites d'artistes qu'il contient.

Le « **fournisseur** » s'engage à mettre en ligne les modules internet, formant le « **site internet** » de « **l'artiste** » que celui-ci pourra remplir à son gré. Ces modules formeront les pages ci-dessous :

- 1 : Une biographie de « **l'artiste** », comportant une photo facultative et ses coordonnées complètes et textes illimités classés en quatre parties : études, critiques, traduction dans une langue au choix, liste d'expositions.
- 2 : Une galerie de photos illimitée classée par thèmes et éventuellement par sous-thèmes choisis par « **l'artiste** », avec titre, technique, date, dimensions, le tout trié par date. Chaque œuvre pouvant être représentée par plusieurs photos groupées dans un diaporama.
- 3 : Une galerie de vente en ligne des œuvres de l'artiste classée par thèmes et éventuellement par sous-thèmes choisis par « **l'artiste** », avec titre, technique, date, dimensions, le tout trié par date.
- 4 : Les actualités de « **l'artiste** » (en nombre illimité avec photographies et texte illimités), sont triées par dates. Les actualités en cours ou à venir sont regroupées dans une page « actualités » et les autres dans une page « archives ».
- 5 : Les photographies de vernissages ou de documents (presse, etc.) sont accessibles grâce à des liens dans les actualités de « **l'artiste** ».
- 6 : Les articles de presse (photo et texte) triés par dates sont regroupés, celles récentes dans une page « presse » et les autres en page « archives ».
- 7 : La bibliographie (photos et textes) est triée par dates et affichée dans une page « bibliographie ».
- 8 : Une page de liens (photos et textes).
- 9 : Un formulaire de contact.
- 10 : La mise en page automatique d'un catalogue-book PDF imprimable mis à jour automatiquement au fur et à mesure des chargements des informations et photographies du « **site internet** ». Ce book au format A4 portrait comportant jusqu'à 40 pages, a une première de couverture avec le nom de « **l'artiste** », le titre donné au book et illustrée par la dernière œuvre créée et en deuxième de couverture, la biographie illustrée le cas échéant par une photographie de « **l'artiste** ». Le book contient jusqu'à 36 pages intérieures avec des photographies des dernières œuvres ou celles sélectionnées par « **l'artiste** ».
- 11 : Interface de gestion permettant de réaliser des maquettes préformatées d'affiches, de flyers et d'invitations aux formats HTML ou PDF.
- 12 : bénéficier de la diffusion de ses informations d'actualités dans la page d'accueil du portail d'artistes « **zart.fr** ».
- 13 : les images contenues dans les « **pages internet** » de « **l'artiste** » seront hébergées dans le portail d'artistes « **zart.fr** » et la base de données contenant les textes de « **l'artiste** » sera la même que celle du portail d'artistes « **zart.fr** ».
- 14 : La gestion du « **site internet** » de « **l'artiste** » se fait par une page internet de gestion grâce à l'« **identifiant** » de « **l'artiste** » et un mot de passe personnel sécurisé par un cryptage complexe.
- 15 : Eventuellement, le contrat peut prévoir un supplément d'abonnement pour que le « **fournisseur** » assure la gestion du « **site internet** » de « **l'artiste** » à partir des documents photographiques et textes fournis par « **l'artiste** ».

### **ARTICLE 3 - OBLIGATIONS DE « L'ARTISTE »**

- Il appartient à « **l'artiste** » de remplir ou modifier les pages de son « **site internet** » par tous les textes et photographies qu'il souhaite. Ceci grâce à l'interface de gestion accessible par internet. Ces interventions seront protégées par « **l'identifiant** » et par le mot de passe choisi par « **l'artiste** » puis crypté.

### **ARTICLE 4 – RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS ET LOIS.**

- « **L'artiste** » s'engage à respecter dans ses publications les règles du droit français notamment en matière de bonnes mœurs et respect d'autrui. Il doit être en conformité avec les lois et réglementations françaises, notamment en matière fiscale, de propriété intellectuelle, littéraire et artistique et ne contenir aucune information qui pourrait être considérée comme dénigrante et/ou diffamatoire et/ou injurieuse et/ou portant atteinte à la vie privée et/ou aux bonnes mœurs et/ou à l'ordre public.
- Il est rappelé que les pages personnelles de « **l'artiste** » ne peuvent comporter de données nominatives sans l'accord préalable des personnes concernées et ce dans le respect de la loi du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
- « **L'artiste** » est donc seul responsable des textes, images, vidéos et de toutes formes de documents ou médias mis sur son « **site internet** » par lui-même ou à sa demande, par une tierce personne, notamment en matière de respect des droits d'auteur et des bonnes mœurs.
- Le « **fournisseur** » doit veiller au bon respect des réglementations et lois des pages internet dédiées à « **l'artiste** » et le cas échéant à titre conservatoire en cas de pages paraissant litigieuses, les rendre inaccessibles au public, dès qu'il en aura connaissance, dans l'attente d'un règlement si possible amiable du litige.
- Dans le cas de mise en vente par « **l'artiste** » de ses œuvres, Le portail « **zart.fr** » n'est pas un site de commerce en ligne, il met simplement en relation artistes et amateurs d'art. Le « **fournisseur** » ne sert pas d'intermédiaire et ne prend aucune commission sur les œuvres éventuellement vendues. En

conséquence, il ne peut être tenu pour responsable en cas de litige dans une vente. Les amateurs contactent directement l'artiste dont ils souhaitent acquérir une œuvre. En cas d'accord, la qualité de l'œuvre commandée, le mode et les délais de livraison seront sous l'entière responsabilité de l'artiste. Le portail « **zart.fr** » ne peut-être tenu pour responsable en cas de litige éventuel. Les coordonnées que l'amateur transmet vont directement à l'artiste contacté, le portail « **zart.fr** » est simplement informé de la correspondance avec l'artiste et ne prend pas part à la transaction ni à la livraison. « **L'artiste** » devra en outre fournir à sa clientèle la facture et le certificat d'authenticité pour la vente effectuée et la déclarer aux services fiscaux et à la Maison des Artistes. Il devra respecter la loi du 17 mars 2014 relative à la consommation, dite « Loi Hamon » signifiant que l'acheteur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la réception de l'œuvre commandée.

## **ARTICLE 5 – RÉMUNERATION DU « FOURNISSEUR »**

### **5.1.1 - Conditions d'établissement du prix de création graphique et mise en ligne du « site internet ».**

- Le coût de création graphique du « **site internet** » est défini par le tarif en vigueur publié sur le portail « **zart.fr** » en euros (€) et hors taxes. Il ne sera à régler qu'une seule fois à la signature du contrat. Le taux actuel de TVA est de 5,5% sur création graphique, il est susceptible d'évoluer selon les règles fiscales.

### **5.1.2 - Tarif d'abonnement.**

- L'abonnement mensuel est défini par le tarif en vigueur publié sur le portail « **zart.fr** » en euros (€) et hors taxes. Il comprend la mise à disposition des progiciels de gestion et l'hébergement. La mise en ligne des documents et textes par « **l'artiste** » est comprise également dans cet abonnement. Il sera payable mensuellement uniquement par prélèvement automatique par le « **fournisseur** ».

### **5.1,3 - En option**

- Selon le tarif en vigueur publié sur le portail « **zart.fr** » en euros (€) et hors taxes, la possibilité de réserver auprès d'un fournisseur de noms de domaines, un nom de domaine miroir du « **site internet** » de « **l'artiste** » comme par exemple « **identifiant.com** » ou « **identifiant.fr** » sous réserve de disponibilité et de l'associer au « **site internet** » de « **l'artiste** » de façon exclusive.

### **5.2. - Prestations hors contrat**

- Toute demande de la part de « **l'artiste** » de prestations ne figurant pas à l'article 2 du présent contrat fera l'objet d'une facturation supplémentaire, comme par exemples : formation informatique, prises de vues, réalisation de vidéos ou de cédéroms, gestion occasionnelle ou permanente et ajout de photographies et textes sur le « **site internet** » par le « **fournisseur** ».

### **5.3. - Révision des prix**

- Nous menons une politique de maintien des prix depuis de nombreuses années, cependant en cas d'augmentation ou de diminution significative des coûts de réservation des noms de domaine ou d'hébergement de sites sur internet, le « **fournisseur** » se réserve le droit de répercuter ces hausses ou ces baisses sur ses tarifs. Toutefois, aucune modification de tarif ne pourra intervenir avant la fin de la première année d'abonnement.

### **5.4. - Impayés**

- En cas de prélèvement mensuel impayé, « **l'artiste** » acquittera le mois suivant la mensualité courante et la mensualité impayée à laquelle s'ajouteront les frais bancaires facturés par la banque du « **fournisseur** » selon le tarif en vigueur. En cas de deux paiements mensuels impayés successifs ou de leur équivalent, le service fourni sera suspendu jusqu'à la régularisation du retard. Sauf arrangement amiable, le contrat alors sera résilié automatiquement à sa date échéance, « **l'artiste** » devant s'acquitter du solde dû.

## **ARTICLE 6 - MODALITÉS DE FACTURATION**

- La première facture sera émise par le « **fournisseur** » à la souscription du présent contrat. Elle comprendra le coût de création graphique et l'abonnement de l'année en cours. Les factures suivantes comprendront uniquement l'abonnement annuel. Les factures sont émises annuellement.

## **ARTICLE 7 - PROPRIÉTÉ DES TRAVAUX**

- Le « **fournisseur** » est propriétaire du « **site internet** », du nom de domaine « **zart.fr/identifiant** », le cas échéant du nom de domaine « **identifiant.com** » ou « **identifiant.fr** », des progiciels de gestion qu'il placera dans le serveur d'hébergement et de la base de données MySQL, l'ensemble nécessaire au bon fonctionnement du site. Le « **fournisseur** » est chargé du bon fonctionnement et de la maintenance du « **site internet** ». « **L'artiste** » disposera d'un accès de gestion via des formulaires disponibles sur internet lui permettant une mise à jour instantanée de certaines pages de son « **site internet** » grâce à un accès protégé par un mot de passe crypté.

## **ARTICLE 8 - DURÉE DU CONTRAT ET RÉSILIATION**

- Le présent contrat est conclu pour une durée minimale d'un an renouvelable annuellement par tacite reconduction.

- Le « **fournisseur** » ou « **l'artiste** » peut résilier à tout moment ce contrat par lettre recommandée à l'autre partie avec un préavis d'un mois. Dans le cas d'une résiliation anticipée à la date anniversaire du contrat, si « **l'artiste** » a réglé son abonnement annuel, le « **fournisseur** » devra rembourser à « **l'artiste** » les abonnements pour les mois entiers post résiliation du contrat.

- En cas de résiliation du présent contrat, le « **fournisseur** » s'engage à supprimer le « **site internet** » de « **l'artiste** ». et s'il a commandé en option un nom de domaine externe au portail d'artistes « **zart.fr** » comme par exemple « **identifiant.com** » ou « **identifiant.fr** », il pourra demander au « **fournisseur** » le code d'autorisation émis par l'hébergeur de ce nom de domaine afin d'effectuer les démarches pour en devenir propriétaire. Il est entendu que les indications, pages internet et progiciels de gestion inclus dans l'hébergement lié à ce nom de domaine seront irrémédiablement perdus.

- En cas de longue maladie invalidante, décès de « **l'artiste** » ou du « **fournisseur** » ou du « **mandataire** » administrant le portail d'artistes « **zart.fr** » pour le « **fournisseur** », empêchant la maintenance du portail d'artistes « **zart.fr** » contenant le « **site internet** » de « **l'artiste** », le présent contrat pourra être résilié sans préavis par l'une des parties ou ses ayants droits.

## **ARTICLE 9 - ÉLECTION DE DOMICILE**

- Pour l'exécution des présentes et notamment pour la signification de tous actes extra-judiciaires ou de poursuite, le « **fournisseur** » et « **l'artiste** » font élection de domicile en leurs sièges.

## **ARTICLE 10 - CONTENTIEUX**

- Les parties s'engagent à tenter de résoudre à l'amiable tout différend pouvant surgir lors de l'exécution ou l'interprétation du présent contrat et des avenants. En cas de manquement par l'une des parties aux obligations des présentes, auxquelles il n'aura pas été remédié dans un délai de trente jours, à compter de la lettre recommandée avec accusé de réception expédiée par l'autre des parties, notifiant les manquements, cette dernière pourra décider la résiliation, sous réserve de tous les dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

## **ARTICLE 11- DROITS DU CONTRAT**

- Le présent contrat ainsi que les avenants sont soumis à la loi française et cela quels que soient le lieu d'exécution de la prestation et le siège social de « **l'artiste** ».

## **ARTICLE 12 – VALIDITÉ DU CONTRAT**

- « **L'artiste** » en souscrivant volontairement l'abonnement d'un « **site internet** » sur « **zart.fr** », via un formulaire d'abonnement sur internet, a coché avoir lu les présentes conditions générales. Il dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la souscription de l'abonnement selon la loi du 17 mars 2014 relative à la consommation, dite « Loi Hamon ». Cependant en cas d'essai gratuit promotionnel, le délai de cet essai sera déduit du délai de rétractation.